

# le petit journal de Cheffois





#### Coordonnées Mairie

# Téléphone

02-51-69-64-02

#### Mail

mairie.cheffois@wanadoo.fr

# Site internet

www.cheffois.com

- - -



\_ \_ \_





Applaudissez chaque soir à votre fenêtre à 20h en signe de remerciement à toutes les personnes mobilisées pour nous soigner, nous protéger, nous aider, nous approvisionner dans des conditions difficiles et parfois au péril de leur santé.

# Confinement / organisation au sein de Cheffois et de la Communauté de Communes :

#### **COMMUNICATION**

Comme vous, nous suivons les actualités. Nous souhaitions aussi faire un petit journal numérique spécial COVID-19 afin de vous informer de l'actualité locale. Nous souhaitons par le biais des associations, entreprises, artisans, commerçants... informer le plus de Cheffoisiens possible. Merci à vous de transférer ce document à vos contacts. Et pourquoi ne pas l'imprimer pour votre voisin qui n'aurait pas de possibilité numérique ?

Suivant la durée du confinement, nous évaluerons peut-être le besoin de refaire cette communication avec vous.

Vous pouvez également suivre les informations en direct sur la page Facebook de la commune et sur le site internet où vous aurez le bandeau des actualités Facebook. Nous faisons le maximum pour vous informer au plus juste!

# **UNE CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC:**

- L'accueil téléphonique est assuré en permanence au moyen d'un téléphone portable qui est détenu par les secrétaires qui s'organisent en télétravail permettant ainsi d'assurer la continuité du service et de répondre au mieux aux administrés, que ce soit :
  - ✓ Par téléphone au 02-51-69-64-02
  - ✓ Par mail : mairie.cheffois@wanadoo.fr
- Monsieur le Maire et ses adjoints font un point quotidien par téléphone, pour s'adapter à l'actualité, et appliquer les mesures transmises par la préfecture. Le conseil municipal en exercice, et celui élu, sont très régulièrement informés de l'évolution par voie numérique ou téléphonique.

# **SERVICES TECHNIQUES ET ESPACES VERTS:**

Les agents techniques sont en mesure d'intervenir pour des travaux nécessaires d'urgence et de salubrité, en respectant scrupuleusement les précautions sanitaires. Ils continuent à prendre soin des animaux dans le parc de la Vallée Verte (nourriture, eau) Les sacs jaunes ne seront plus collectés jusqu'à nouvel ordre. Stockez-les en attendant. Ils seront récupérés plus tard par le SCOM. Les poubelles ordures ménagères sont collectées comme auparavant.

Une permanence le mercredi et le vendredi de 14h à 15h sera assurée pour la distribution de sacs jaunes. Un seul rouleau vous sera donné. Merci de vous déplacer à la fenêtre de la mairie si vous êtes vraiment dans le besoin.

#### **ACTION SANITAIRE ET SOCIALE**

Personnes isolées : la liste des personnes âgées (à partir de 77 ans) ou en difficultés (personnes seules, peu ou pas de moyen de locomotion...) a été mise à jour mais peutêtre modifiée à tout moment.

Chaque conseiller actuel a un secteur à surveiller (Plan Communal de Sauvegarde). Des appels se font assez souvent aux personnes isolées et qui n'ont pas de famille sur la commune.

Un point est fait régulièrement au cas où des besoins se feraient sentir.

Nous comptons aussi sur vous pour nous signaler tout fait anormal sur la commune!

#### **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET MICRO-CRÈCHE**

La micro-crèche Les Lutins est fermée depuis le lundi soir 16 mars jusqu'à nouvel ordre. Une partie du personnel reste à disposition de la Communauté de Communes en cas de besoin. L'accueil périscolaire est fermé depuis la fin de l'école. Une hiérarchie a été établie au sein de la Communauté de Communes pour les ouvertures de ces centres. Cheffois sera la commune qui ouvrira quand les accueils de Mouilleron et La Tardière seront à saturation.

#### **SERVICE POSTAL**

A compter du 30 mars, le service postal ne livrera le courrier que le mercredi, jeudi et vendredi jusqu'à nouvel ordre.

## **MANIFESTATIONS / AGENDA**

Nous ne communiquerons pas sur les dates de manifestations à venir car, comme vous, nous ne connaissons pas la date de la fin du confinement, et les modalités de reprise des manifestations.

#### **ALIMENTATION LOCALE:**

#### **BOULANGERIE TUPET**

La boulangerie TUPET réouvre mercredi prochain 1er avril 2020 aux horaires habituels.

# **RESTAURANT LE TAZ BAR**

Le restaurant le Taz Bar propose des pizzas à emporter le vendredi soir et samedi soir de 18h30 à 21h. Réservation au 02-51-52-62-19. Les règles sanitaires et de sécurités seront mises en place.

# ....

# INFORMATION COMMUNAUTAIRE

# **COORDINATION DES MESURES LIEES AU COVID-19**

- Equipements de protection individuelle (EPI) : La Communauté de communes s'est proposée de coordonner l'appel aux dons des collectivités et entreprises (fait entre le 13/03 et le 23/03) et la distribution des dons des entreprises aux soignants du territoire (prévue le jeudi 25/03).

# ORGANISATION BATIMENTAIRE DU POLE SANTE (LA CHATAIGNERAIE)

- L'accueil des patients a été repensé avec :
- Adaptation du temps de travail des 3 secrétaires médicales pour une permanence S12 : 8h 20h / S13 : 8h 18h
- Mesures barrières (suppression des transmissions de papier médecins / secrétaires / patients...)
- Une zone COVID (extension du pôle santé) avec douche pour les soignants créée ce jour (en régie) au CMP.
- Une zone saine (seuls les médecins, infirmiers et sage-femme sont présents, ainsi que le CMP pour les injections)

#### ACCUEIL DES ENFANTS SUR LE PAYS DE LA CHATAIGNERAIE

- Pour rappel, il a été convenu avec les élus du Pays de La Châtaigneraie que les Communes assuraient leur rôle d'accueil des enfants des personnels prioritaires le lundi, mardi, jeudi et vendredi et la Communauté de Communes le mercredi. Un numéro de téléphone de coordination des moyens intercommunaux a été mis en place dès le 13 mars 2020 (07 76 06 13 01) afin de collecter les demandes et questions des usagers et des élus du territoire quant aux solutions d'accueils mises en place ou qui pourraient être adoptées.

#### **LOI SUR ETAT URGENCE SANITAIRE**

L'entrée en fonction des conseillers municipaux et des délégués communautaires élus :

- Les conseillers municipaux et communautaires qui ont été élus au premier tour entrent en fonction à une date fixée par décret, au plus tard au mois de juin, après avis du comité de scientifiques.
- La première réunion du conseil municipal se tient au plus tôt cinq jours et au plus tard dix jours après cette entrée en fonction.
- Le mandat des conseillers en exercice avant le 15 mars 2020 est prolongé jusqu'à cette date.

# ANNULATION DU FESTIVAL SOL EN VOIX 2020

Suite à la crise sanitaire due au COVID-19, le festival Sol en Voix autour de la voix celtique et gaélique dont la moitié des artistes programmés sont irlandais, initialement prévu les 15, 16 et 17 mai 2020 semble compromis.

# MISE EN PLACE DE MESURES A DESTINATION DES ENTREPRISES

Un mail adressé par la Région et le Gouvernement a été adressé aux entreprises pour leur indiquer les différentes mesures possibles.

Conscient que cette période est très délicate à passer. Mais nous en sortirons tous ensemble encore plus fort! Soyons tous solidaire! Restons confinés, respectons les gestes barrières pour freiner l'épidémie. Et n'oublions pas de prendre des nouvelles de nos proches et de nos voisins!

A bientôt!

Les 2 équipes municipales et l'ensemble du personnel communal!